



**acteur** Yvette Venon :  
une femme, des luttes ► P. 16



**près de chez vous** Les rencontres  
et les voyages forment la jeunesse ► P. 14

**en débat** Retraitées, une énergie  
cultivée chaque jour ► P. 18

**sports** Les sportives chevillaises  
sur tous les terrains ► P. 28

# Chevilly-Larue

## le journal

mensuel d'informations municipales  
n° 98 - avril 2009



Journée internationale  
des droits des femmes  
**Féminin pluriel**

Dossier pages 7 à 12

# Soutien de la Municipalité à la communauté antillaise

« Monsieur le Maire, [...] concernant le conflit social en Guadeloupe, je suis énormément touchée et émue de voir le soutien que vous nous apportez. Il y a une grande perte économique, la situation est délicate et malheureusement, il a fallu une grève d'une telle ampleur pour que le gouvernement puisse nous écouter » ●

**Dominique L., habitante du quartier La Guinet**

La Municipalité a effectivement apporté son appui à la communauté antillaise de la ville au moment des mouvements de protestation en Guadeloupe et en Martinique. Dans cet esprit, le Maire a fait parvenir aux représentants chevillais des originaires des départements d'outre-mer, un courrier exprimant son soutien aux ultramarins engagés dans cette lutte fondée sur des principes d'égalité, de justice sociale et de meilleure répartition des richesses.

## Les feux de circulation bientôt en service



« L'implantation du nouveau rond-point entre la route de Chevilly et l'avenue du Général de Gaulle a grandement permis de réguler le trafic des véhicules. J'ai été surpris de découvrir que des feux avaient été implantés aux abords de ce rond-point. Étaient-ils vraiment nécessaires ? » ● **Gérard Mercier, Chevillais**

En prévision de l'augmentation du trafic que générera la route de Chevilly une fois achevée, la Municipalité a demandé au Conseil général l'implantation de ces feux tricolores à bouton-poussoir. Fonctionnant uniquement sur appel depuis le 1<sup>er</sup> avril, ils permettent aux piétons, et plus particulièrement aux élèves du collège Liberté avoisinant, de traverser en toute sécurité. Ils clignotent à l'orange et les automobilistes doivent, comme aujourd'hui, appliquer la règle de la priorité à droite.

### Le Journal de Chevilly-Larue

Magazine mensuel d'informations municipales N°98

Directeur de la publication : Christian Hervy.

Directeur de la rédaction : Bruno Tranchant.

Directrice de la communication : Marion Quaglio.

Rédactrice en chef : Géraldine Kornblum.

Photographe : Guy Chanel.

Ont participé à ce numéro : Michel Aumercier,

Florence Bédouet,

Marc Ellenberger,

Léa Goutmann-Becker,

Mira, Pierre Mitev,

Emmanuel Thévenon.

Secrétariat : Yvette Valladas.

Conception et maquette : Anatome.

Photogravure et impression : imprimerie Grenier.

Direction de la Communication de la ville de Chevilly-Larue,

100, avenue du Général de Gaulle,

94 550 Chevilly-Larue.

Tél. : 01 79 61 63 10

Fax : 01 79 61 63 18

E-mail : communication@ville-chevilly-larue.fr

Mairie de Chevilly-Larue

88, avenue du Général de Gaulle

94 550 Chevilly-Larue

Tél. : 01 45 60 18 00

# Sommaire



Ville de Chevilly-Larue  
Val-de-Marne  
www.ville-chevilly-larue.fr

## 4-5 Ça s'est passé... ça va se passer

- Apprentis dessinateurs
- Échanges culturels
- Banquet des aînés
- Commémoration du Cessez-le-feu en Algérie
- Cap sur le développement durable
- Quoi de neuf en Cœur de ville ?
- Journée nationale de la déportation
- Point d'information et d'inscription Petite enfance

## 7-12 Enjeux

- Les femmes ont la parole

## 14-15 Près de chez vous

- Les jeunes à la rencontre des cultures
- Séjour estival de solidarité en Mauritanie
- Aménagement d'une piste cyclable

## 16-17 Acteur

- L'eau dans tous ses états
- Nuit de l'eau à la piscine municipale
- Stationnement sur les places pour handicapés : quelle est la règle ?
- Yvette Venon : une femme, des luttes...

## 18-19 En débat

- Retraitées : une énergie cultivée chaque jour

## 20-21 En actions

- Ouverture de classe : la mobilisation a porté ses fruits
- Accueil des nouveaux Chevillais
- Régularisation des impôts fonciers : les paiements ont commencé
- Marc-Étienne Pinauld, nouveau sous-préfet
- Permanences des élu(e)s

## 22-23 Tribunes

- Expressions des élu(e)s

## 24-27 Découvertes Culture

- Expo, concert, contes, poésie : tous les chemins mènent aux Roms
- Carnaval : inscriptions
- Exposition : *Mon tout petit*, l'histoire d'une naissance
- Livres et vous
- Des mots et des sons
- Mémoire
- Les femmes au conseil municipal de Chevilly-Larue

## 28-29 Sports

- L'esprit sport au féminin
- Tennis : Aurélie Pelletier confirme

## 30-31 Vie pratique

- État civil, permanences, offres d'emploi, ...

## Le point de vue du maire

Après l'annonce par le Président de la République de sa volonté de supprimer la taxe professionnelle, projet auquel sont opposées toutes les associations d'élus, voici que surgit le rapport Balladur, lequel se propose

de s'attaquer au « mille-feuilles territorial », de diminuer le nombre d'élus et le nombre de régions, de supprimer les départements et de mettre fin à la « clause de compétence générale », c'est-à-dire à cette liberté fondamentale permettant aux élus de répondre aux besoins de la population.

Désignant les collectivités territoriales (communes, départements, régions) comme dépensières et gaspilleuses, ce rapport ignore

que les dites collectivités ne totalisent que 20% de la dette publique alors qu'elles réalisent 73% des investissements civils de la Nation. Voilà un État qui ferait mieux de balayer devant sa porte, lui qui totalise les 80% de dette restante et qui n'hésite pas à faire payer au contribuable, un jour le scandale du crédit Lyonnais, un

autre jour la prime de la honte à un certain Bernard Tapie, une semaine l'aide aux banques et aux actionnaires indécents, une autre semaine 428 millions d'€ de « bouclier fiscal » aux privilégiés, et, constamment, des milliards d'allègement de charges au titre des heures supplémentaires alors que des milliers d'emplois sont menacés.

En vérité, avec cette campagne indigne d'un État républicain et d'une démocratie moderne, le Gouvernement et son rapporteur cherchent surtout à réduire la dépense publique à toute force, alors qu'il faudrait au contraire davantage de protection des Français et de service public en cette période de turbulences économiques. Il s'entête à vouloir privatiser tout ce

qui peut l'être pour favoriser le profit privé au détriment de l'intérêt général, alors que c'est précisément ce soutien aux comportements spéculatifs qui nous a conduits à la crise que nous vivons.

D'un même mouvement, il cherche à éloigner le pouvoir des citoyens en privilégiant l'intercommunalité plutôt que la commune, les grandes régions plutôt que l'action complémentaire des régions et des départements actuels, et une nouvelle collectivité, les métropoles, qui constituerait un nouvel échelon territorial. Comprenez qui pourra!

Nul ne dit qu'il ne faut rien changer, mais encore faut-il s'entendre sur les buts poursuivis. S'il s'agit de renforcer les solidarités, la coopération librement consentie et les services publics indispensables aux habitants, s'il s'agit d'approfondir notre démocratie locale et d'étendre les pouvoirs des citoyens, s'il s'agit de promouvoir un véritable statut de l' élu « d'en-bas »

et de consolider la décentralisation en réformant efficacement les finances locales, alors oui, nous sommes pour des réformes! Mais s'il s'agit de payer plus pour avoir moins de services et moins de libertés, monsieur Balladur et ses amis doivent

savoir que leur machine de guerre contre les libertés locales sera combattue avec la dernière énergie, et que nous ne négligerons rien pour rassembler les Chevillais sur cet objectif de salut public. ●

**Christian Hervy, Maire  
et Conseiller général délégué**

*Avec mon sincère dévouement,*



14 mars

## Banquet des aînés

Cette année encore, le banquet des aînés a fait salle comble : neuf cents personnes étaient au rendez-vous de ce moment convivial et chaleureux, placé cette année sous le signe du cinéma. Projecteurs et caméras factices ont accueilli les convives qui ont côtoyé, le temps d'un après-midi, les personnages des films cultes tels que Charlot ou ceux de *Chantons sous la pluie*. Sur la scène, l'orchestre de Philippe André et ses musiciens danseurs présentaient *Les grands moments du cinéma*, un spectacle haut en couleurs qui a ravi le public. Après un repas gastronomique, ce dernier s'est laissé emporter par les rythmes du tango, de la valse ou du disco. ●



14 mars

## Apprentis dessinateurs

Une centaine d'élèves issus de 53 classes des écoles élémentaires et de 6<sup>e</sup> ont pu s'essayer à l'art de l'illustration à l'occasion du concours de dessin organisé par le Conseil municipal des enfants (CME). C'est sur le thème de la mer que les apprentis dessinateurs ont dû rivaliser d'imagination, sous le regard aiguisé d'un jury composé d'anciens membres du CME. Les participants ont concouru par tranches d'âges allant de 6 à 12 ans. Les dix heureux lauréats ont remporté un nécessaire à aquarelle, de quoi s'exercer à la maison et, pourquoi pas, susciter des vocations... ●



L'œuvre de Marine Lentrelien, élève de 6<sup>e</sup> au Collège Liberté, a ravi le jury. Son prénom lui a porté chance, son talent a fait le reste.

Du 5 au 12 mars

## Échanges culturels



Le 5 mars dernier, les élèves des collèges Jean Moulin et Liberté ont accueilli leurs 27 homologues espagnols des collèges Joan Oró et Pompeu Fabra de Martorell, ville avec laquelle Chevilly-Larue est jumelée. Le programme de cette rencontre linguistique et culturelle a été riche en échanges. Après une réception officielle par la Municipalité, les jeunes espagnols et leurs correspondants ont enchaîné les visites : musée du Louvre, tour Eiffel, château de Versailles, cité des sciences... Une réception était donnée en leur honneur le samedi 7 mars au pôle lycéens du SMJ où ils ont notamment pu découvrir l'exposition sur les femmes que celui-ci présentait. Les collégiens de Martorell ont quitté leurs amis chevillais le 12 mars dernier. Mais leur séparation était de courte durée puisque 27 élèves des collèges Liberté et Jean Moulin étaient à leur tour accueillis à Martorell du 26 mars au 2 avril.

19 mars

## Commémoration du Cessez-le-feu en Algérie

La commémoration du 47<sup>e</sup> anniversaire du Cessez-le-feu en Algérie s'est déroulée le 19 mars dernier devant l'église Sainte-Colombe en présence des élus, de l'Association républicaine des anciens combattants et victimes de guerre (Arac), de la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (Fnaca) et du Comité d'entente des anciens combattants (Ceac). L'assistance a honoré les victimes de la guerre d'Algérie. Christian Hery, le Maire, a rappelé que cette commémoration constitue



« un devoir de mémoire qui participe du maintien de la paix entre les peuples » et s'est saisi de l'occasion pour condamner le retour programmé de la France dans le commandement militaire intégré de l'Otan. ●

26 avril

## Journée nationale de la déportation

Le dimanche 26 avril à 11 h 30, la Municipalité, le Comité d'entente des anciens combattants et la communauté israélite de Chevilly-Larue invitent les Chevillais au monument aux morts devant l'église Sainte-Colombe, à l'occasion de la cérémonie de commémoration de la journée nationale de la déportation. ●

Du 4 au 11 avril

## Cap sur le développement durable

Dans le cadre de la semaine du développement durable, rendez-vous est donné aux Chevillais de tous âges pour s'intéresser tout à la fois à l'avenir de la planète et à l'économie solidaire. Le samedi 4 avril au matin, le Pôle local d'économie solidaire rencontrera les jeunes élus du Conseil municipal d'enfants. L'après-midi, au terme des finales interclasses qui se sont déroulées en mars, seize classes des élémentaires Paul Bert A et B et Pierre et Marie Curie joueront la finale inter-écoles du jeu concours *Qui veut sauver la planète?* Subventionné par la Semhach et distribué dans les écoles en 2007, ce jeu a donné l'occasion aux enfants de se pencher sur des thèmes aussi divers que le recyclage des déchets ou la préservation de l'eau. Les jours suivants, le

Pôle local d'économie solidaire proposera notamment des animations avec les enfants des centres de loisirs et invitera les Chevillais à des apéros-débats et à une exposition à la Maison des associations, le tout, autour de l'économie solidaire. ●

**Finale inter-écoles du jeu *Qui veut sauver la planète?* samedi 4 avril à partir de 14 h 30 dans les écoles Paul Bert A et B (17, rue du Nivernais).**

**Apéros-débats *Qu'est-ce que l'économie solidaire?*, le 6 avril à 18 h 30 et *Comment être aidé pour le fonctionnement de mon association?*, le 9 avril à 18 h 30 à la Maison des associations Lucie Aubrac (14, rue Elisée Reclus).**

**Exposition sur l'économie solidaire du 4 au 11 avril à la Maison des associations**

Commerces

## Quoi de neuf en Cœur de ville ?

À l'arrivée des beaux jours, le Cœur de ville s'anime. La brasserie *le Dôme* a enfin accueilli ses premiers clients ! Profitez donc du printemps pour découvrir ce nouveau lieu, ouvert tous les jours de 7 à 23 heures. Vous pourrez y manger de la brasserie traditionnelle le midi et... japonais le soir ! Bon à savoir, le restaurant assure également les livraisons à domicile. Après l'ouverture du primeur *Chahd, fruits et légumes* depuis quelques mois, ce sera au tour de *Action services*, quincailler, et de *Sun tonic*, institut d'esthétique et de bronzage, d'ouvrir leurs portes pour compléter l'offre de commerces en Cœur de ville. ●



**Brasserie Le Dôme**  
1, place Nelson Mandela  
(01 46 87 99 99)

**Primeur Chahd, fruits et légumes**  
7, place Nelson Mandela  
**Quincailler Action services**  
5, place Nelson Mandela  
**Institut Sun Tonic**  
13, place Nelson Mandela

Changement de lieu

## Point d'information et d'inscription Petite enfance

Petit rappel : le traditionnel point d'information et d'inscription Petite enfance qui se tient le 2<sup>e</sup> mardi de chaque mois à 17 heures aura désormais lieu à l'espace commun des solidarités et non plus salle Léo Ferré. Les inscriptions sont enregistrées à partir du septième mois de grossesse et sont communes à tous les modes d'accueil. Prochain rendez-vous le 14 avril. ●

**Espace commun des solidarités : 4, place Nelson Mandela**





## Les femmes ont la parole

Ces soixante dernières années furent le théâtre d'avancées considérables en matière d'émancipation des femmes (droit de vote, droit à la libre disposition de son corps, droit de travailler, droit d'ouvrir un compte bancaire, ...). Mais rien n'étant jamais acquis, ils restent à défendre tandis que d'autres sont à conquérir.

## Journée internationale des droits des femmes

# Les femmes dans la Cité

Le 8 mars 2009, Chevilly-Larue s'est inscrite dans la journée internationale des droits des femmes pour dresser un bilan : si certaines inégalités entre les hommes et les femmes se réduisent en France, d'autres sont toujours d'actualité.

### La place des femmes en débat

**S**ur un pan de mur, l'exposition *Regards de femmes*, réalisée par le service municipal de la Jeunesse, réunissait une galerie de portraits de femmes chevillaises. À la tribune, la quasi-totalité des élues de la majorité municipale, parmi lesquelles Elisabeth Lazon, maire-adjointe qui animait les débats, ainsi que Maya Surduts, porte-parole du Collectif national pour les droits des femmes, et Christian Hervy, Maire. L'assistance, à majorité féminine, témoignait : « *Je reverrai toujours la tête de mon père quand ma mère lui a dit qu'elle voulait un compte bancaire!* », s'est exclamée l'une. « *Les femmes à temps partiel n'auront pas de retraite complète!* » a rappelé une autre. « *Dans certaines familles comme dans la mienne, il y aurait un long travail d'éducation à faire à ce sujet auprès des mères* », a précisé une jeune femme d'origine maghrébine. Au-delà des cas individuels, des avancées considérables ont pourtant eu lieu : aujourd'hui, les femmes suivent des études et ont massivement investi le marché du travail gagnant ainsi leur autonomie financière (lire p. 10). Toutefois, leurs salaires restent globalement moins élevés que ceux des hommes et elles sont majoritaires dans des emplois précaires et à temps partiel.

Dans la sphère familiale aussi, toutes origines confondues, les inégalités demeurent tenaces : les femmes consacrent deux fois plus de temps que les hommes aux tâches domestiques. Le ménage, les courses et les enfants demeurent encore « une affaire de femmes ». Ce sont également elles qui, dans la grande majorité des cas, arrêtent leur activité professionnelle pour assurer la garde des enfants (lire p. 11).

◀ **Les femmes ne sont pas des êtres mineurs sur lesquels on peut user d'un droit de propriété** ▶

**Christian Hervy, Maire,  
Conseiller général délégué**

La journée du 8 mars a aussi été l'occasion d'aborder la question des violences verbales et physiques dont de nombreuses femmes sont encore victimes avec Maya Surduts qui a rappelé les principes de la loi-cadre contre les violences faites aux femmes demandée au Parlement (lire p. 12).

Et pour ne pas oublier les femmes d'ailleurs, l'après-midi s'est conclue par un joli spectacle de contes venus de tous les continents adaptés et présentés par Praline Gay-Para et mettant en scène des femmes.

### L'émancipation féminine : au fil des luttes

En 1789, des mouvements réclamaient déjà le droit à l'instruction primaire, au travail, la protection de la loi pour les femmes abandonnées et les filles-mères, la réforme du mariage, le droit au divorce, le droit à la santé et l'accès à la citoyenneté. Les mouvements féministes du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècles ont, à leur tour, fait avancer la cause des femmes. Avec l'adoption de l'ordonnance du 21 avril 1944 reconnaissant le droit d'être électrices et éligibles, le droit de vote est aujourd'hui chose acquise à toutes les citoyennes françaises. Durant les années soixante-dix, elles gagneront la contraception, la légalisation de l'avortement, la mixité dans l'enseignement, ... Et depuis la loi de juin 2000 qui impose l'égalité de représentation entre hommes et femmes pour certaines élections, ces dernières ont fait une entrée en masse, notamment dans les conseils municipaux. ●

**Géraldine Kornblum**



Aujourd'hui encore, ce sont essentiellement les femmes qui s'occupent des enfants. Qu'advient-il de celles qui travaillent si, demain, les écoles maternelles sont supprimées?

## L'évolution du statut des femmes dans notre société depuis les années 50

**1944** droit de vote et d'éligibilité des femmes.

**1965** possibilité d'exercer une activité professionnelle sans le consentement du mari.

**1967** loi Neuwirtz autorisant la contraception.

**1974** • reconnaissance du principe d'égalité de rémunération entre hommes et femmes.

• loi Veil légalisant l'interruption volontaire de grossesse (IVG) pour une période probatoire de 5 ans. Cette loi est définitivement votée en 1979.

**1983** loi Roudy établissant l'égalité professionnelle, renforcée en 2001 par la loi Génisson.

**1985** loi sur l'égalité des époux dans les régimes matrimoniaux et des parents dans la gestion des biens des enfants mineurs.

**1993** autorité parentale conjointe.

**2000** loi relative à l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives.

**2001** loi créant un congé de paternité de 14 jours à la naissance de l'enfant.

**2006** loi sur l'égalité salariale entre les femmes et les hommes.

**2008** modification de l'article 1<sup>er</sup> de la Constitution : « La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales ».

### Parole d'élue

## « Un travail de prévention est à mener »



**Élisabeth Lazon, maire-adjointe déléguée à la Culture**  
« À Chevilly-Larue, le problème majeur auquel se confrontent les femmes, c'est la précarité. Nombre d'entre elles vivent seules avec leur enfant, et pour elles, les fins de mois sont souvent difficiles. Certaines Chevillaises sont très certainement la proie

de violences conjugales. Mais ici comme ailleurs, le silence règne trop souvent. Il faut inciter les femmes à porter plainte. De notre côté, nous devons multiplier les occasions de dialogue, de communication. Un long travail de prévention est à mener auprès des jeunes filles pour qu'elles apprennent à connaître leurs droits. J'aimerais que nous dressions un état des lieux de la condition des femmes dans la ville, nous pourrions

alors rendre plus lisible le chemin à suivre pour les femmes en détresse. J'espère que la proposition de loi-cadre contre les violences faites aux femmes aboutira car c'est une porte ouverte vers la conquête de nouveaux droits. À nous également de nous mobiliser le 25 novembre prochain à l'occasion de la journée internationale des violences faites aux femmes ».

## Vie sociale

# Femmes actives

En 1998, 79 % de la population féminine française âgée de 25 à 49 ans travaillaient en France, contre moins de une femme sur deux en 1960. Avec le plus fort taux d'activité de l'Union européenne, les femmes françaises participent aujourd'hui largement à la vie économique.

### Une ascension irrésistible

L'arrivée massive des femmes sur le marché du travail coïncide avec les avancées en matière de contraception, de scolarité, de croissance du secteur tertiaire, mais aussi et surtout, avec la volonté des intéressées elles-mêmes d'acquérir une autonomie financière après des décennies de politique familiale qui les incitait à demeurer au foyer. Et l'évolution devrait se poursuivre: les emplois féminins continuent d'augmenter deux fois plus vite que les emplois masculins. Au point que les experts estiment que près de 90 % des femmes devraient, en 2040, occuper un emploi salarié. La tendance, qui semble irréversible, ne doit pas masquer le fait qu'il s'agit d'un rattrapage. Auparavant, elles étaient pourtant loin d'être inactives mais n'étaient simplement pas salariées ni rémunérées pour leur activité, comme cela demeure le cas dans les exploitations agricoles. Aujourd'hui, les femmes occupent surtout des emplois à même de concilier vie professionnelle et familiale. Résultat: on ne compte que 6,3 % de femmes parmi les équipes dirigeantes des 5 000 entreprises leaders installées en France. Dans la fonction publique, seules 10 % d'entre elles accèdent à la haute administration pour 59,6 % des emplois occupés. Malgré tout, les femmes créent de plus en plus d'entreprises (on est passé de 18 à 30 % en quinze ans). Celles de moins de vingt-cinq ans représentent désormais la moitié des cadres et professions intellectuelles supérieures contre un quart dans les années 80. Revers de la médaille: les Françaises touchent un salaire en moyenne inférieur de 25 % à celui des hommes.



Parmi les stagiaires de langue française qui présentaient une exposition en mars, les deux tiers sont des femmes.

### Les premières victimes de la crise

Moins bien rémunérées, les Françaises sont davantage touchées par le fléau du chômage. Dernières embauchées, premières licenciées. En 1996, une enquête de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) établissait qu'elles étaient 13,8 % sans emploi contre 9,8 % pour les hommes. Les disparités étaient encore plus nettes pour les jeunes femmes de moins de vingt-cinq ans, puisque 32 % d'entre elles étaient privées d'emploi contre 22 % pour les jeunes gens. Une inégalité qui n'est pas partagée par tous les pays occidentaux puisque l'écart disparaît au Japon et s'inverse aujourd'hui aux États-Unis, au Royaume-Uni ou dans les pays du nord. En revanche, les femmes européennes souffrent davantage de la précarité que les hommes. Elles signent plus de contrats à durée déterminée et de stages d'insertion en tous genres. Surtout, elles représentent 85 % des personnes qui travaillent à temps partiel. Un sous-emploi le plus souvent subi.

### Les femmes? Moteurs de la croissance!

En réalité, on constate que les professions qui créent des emplois ont tendance à se féminiser, en partie grâce au meilleur parcours scolaire des jeunes filles. Mieux, les économistes observent que l'activité féminine stimule la consommation et la croissance, encourage de nouveaux services et des emplois. Car plus les femmes génèrent de richesses, plus elles consomment. Conclusion: plus les femmes travaillent, moins il y a de chômage... ● **Emmanuel Thévenon**



## Cours d'alphabétisation

# Senteurs et saveurs de la langue française

Il est un droit qui ne porte pas de nom, celui qui permet aux femmes et aux hommes de participer à la vie de la Cité. Mais comment faire lorsqu'on ne parle pas la langue? Les cours d'alphabétisation organisés par la Municipalité réunissent 85 personnes dont les deux tiers sont des femmes. Quand Lassana, Yamina, Schimâa et les autres, sont arrivées de leur pays natal, elles ne connaissaient du français que quelques rudiments.

Comme en témoigne Maral, Libanaise, « *les cours d'alphabétisation ont changé ma relation avec les gens* ». Un propos que toutes partagent. Du 18 au 21 mars, les apprenantes et les apprenants ont présenté leur exposition annuelle avec, pour thème, les épices des quatre coins du monde. Derrière chaque grain de poivre, de fenugrec et de vadouvan, on affichait le plaisir de partager, à son tour, une pincée de ses origines. ●

## Condition féminine

# L'autonomie financière en questions

### Un droit qui demeure à défendre

Outre les inégalités salariales observées entre les hommes et les femmes, certains facteurs pénalisent encore l'autonomie financière des femmes. À l'image des difficultés qu'elles ont à réintégrer le monde du travail après l'arrivée d'un enfant par exemple. Pourtant, des solutions existent. Au Danemark, 76 % des femmes travaillent tout en disposant d'aménagements d'horaires et d'équipements d'accueil des jeunes enfants. Alors qu'advient-il de celles qui travaillent si, comme l'envisage le gouvernement, les maternelles sont supprimées? Car sans mode de garde à la hauteur des besoins des familles, faute de programme national en faveur du développement du nombre de places en crèches, ce sont prioritairement elles qui sacrifient leur vie professionnelle. À charge pour les collectivités d'apporter des réponses, sachant qu'elles sont soumises à autorisation de l'État pour ouvrir des places d'accueil.

### Dispositions locales pour soutien quotidien

À Chevilly-Larue, on prévoit l'ouverture d'un équipement multi-accueil pour la petite enfance à la rentrée

prochaine et, à plus long terme, un projet de crèche dans le secteur Anatole France. Quand on connaît la situation financière actuelle des foyers et que l'on sait que dans 9 cas sur 10, les familles monoparentales désignent des femmes seules avec au moins un enfant, le cortège des dispositions municipales en direction des enfants est également le bienvenu (quotient familial, fournitures scolaires gratuites, accès gratuit à la médiathèque, services et activités proposés pendant le temps scolaire et périscolaire, ...). Avoir fait des jeunes générations sa priorité a d'ailleurs valu à notre ville le label *Ville amie des enfants* (voir le n° 94). Sans compter qu'à Chevilly-Larue, les générations anciennes ne sont pas oubliées (lire p. 18/19). Parmi les autres mesures agissant en faveur du pouvoir d'achat, on peut citer: la modération des impôts locaux pesant sur les ménages, l'allègement des factures de chauffage avec l'obtention de la TVA à 5,5 % pour les foyers concernés par la géothermie ou encore, la diminution de moitié des tarifs de la restauration scolaire municipale. Car « *c'est dans le sens de la lutte permanente pour l'égalité et la justice sociale que Chevilly-Larue a décidé, depuis longtemps, d'inscrire son action* », déclarait Christian Hervy le 8 mars dernier. ●

## Parole de citoyenne

### « L'alphabétisation m'a ouvert les yeux »



Joséphine, apprenante aux cours d'alphabétisation

« Je suis en France depuis environ 6 ans. Jusqu'à présent, je communiquais le moins possible avec les gens. Avant d'aller aux

cours d'alphabétisation de la ville, je parlais déjà le français puisque je viens d'un pays francophone: la Côte d'Ivoire. Mais je le parlais mal parce que je ne suis pas allée loin à l'école. Du coup, j'avais peur de faire des fautes, ça me bloquait et je restais dans mon coin. Puis, un jour, je me suis inscrite aux cours parce que je voulais faire de la

remise à niveau. J'en avais besoin pour mon travail. Depuis que j'ai appris à mieux m'exprimer, beaucoup de choses ont changé pour moi. D'abord, je pense pouvoir évoluer dans mon travail. Et surtout, aujourd'hui je me sens bien, je n'ai plus peur d'aller à la poste, d'écrire des lettres. Aujourd'hui, mes yeux sont ouverts ».

## Planning familial

# Questions de santé

**D**epuis la libre disposition de leur corps et la maîtrise de leur fécondité, les femmes peuvent sortir de l'équation femme-épouse-mère et exercer une activité professionnelle tout en gérant librement leurs biens. Au-delà du droit fondamental des femmes à disposer de leur corps, il s'agit d'un véritable enjeu de santé publique. Mais les restrictions en direction de la santé le mettent à mal. L'accès à la contraception ? Limité du fait que la très grande majorité de pilules ne sont pas remboursées. Les lieux d'information sur la sexualité, la contraception et l'avortement ? La loi de finances 2009 menaçait d'imposer une baisse de 42% des crédits, entraînant la mort d'un tiers des associations du planning familial. Le 13 mars dernier, le législateur revenait heureusement sur sa décision. Le droit à l'IVG, inscrit depuis la loi Veil de 1974 ? Il est aujourd'hui menacé par l'organisation de notre système de santé car rentabilité oblige, de plus en plus d'établissements se désengagent de

cette activité. La mort de la gynécologie médicale reste, quant à elle, programmée depuis l'arrêt de la formation des spécialistes. Conséquence : en 2010, il ne restera plus que 1 000 gynécologues pour plus de 30 millions de femmes. ●

### Adresses utiles

#### Centre de planification :

PMI – 70, avenue Franklin Roosevelt (01 46 86 26 26)

#### Police :

- Poste de police de Chevilly-Larue –  
2, place Nelson Mandela (01 41 80 06 60)
- Commissariat de l'Hajj-les-Roses –  
18, avenue Jules Gravereaux (01 49 08 26 00)

**Femmes info service** (victimes de violences conjugales) : 01 40 33 80 60

**SOS viol** : 0 800 05 95 95

## Loi-cadre

### Des revendications pour l'avenir

**L**a Municipalité est associée au Collectif national pour les droits des femmes pour demander que sa loi-cadre contre les violences faites aux femmes soit adoptée par le Parlement français. Aucune violence n'est l'apanage d'une catégorie sociale et la plupart d'entre elles a lieu au sein du domicile conjugal. D'une manière générale, les victimes hésitent encore trop souvent à porter plainte. Dans ces conditions, « disposons-nous vraiment de l'ensemble des mesures nécessaires pour combattre toutes les violences faites aux femmes ? », telle est la question posée par le Collectif national pour les droits des femmes dans sa pétition en faveur d'une loi-cadre contre les violences faites aux femmes. « Même si la législation a progressé, les lois sont toujours incomplètes et peu ou mal appliquées.

*Même si l'opinion est plus sensibilisée, les victimes hésitent toujours à porter plainte*»

déclarait, le 8 mars dernier, sa porte parole, Maya Surduts. Ce collectif, qui regroupe des associations féministes, des syndicats et des partis politiques, propose une loi-cadre visant à organiser l'accueil, le soutien et la protection des victimes, ainsi qu'à systématiser et pérenniser la prévention dans tous les secteurs afin d'apporter une réponse globale. ●



**Pour signer la pétition en faveur de l'adoption de cette proposition de loi-cadre par le gouvernement :** [www.collectifdroitsdesfemmes.org](http://www.collectifdroitsdesfemmes.org)

Parole  
d'experte

## « Plus la société va mal, plus les femmes subissent »



**Maya Surduts, porte-parole du Collectif national pour les droits des femmes**

« Des luttes pour améliorer la condition des femmes, il y en a toujours eues. Elles ont pris une place prépondérante dans la

société et ont acquis des droits pendant les Trente glorieuses (ndlr : de 1945 à 1974). Deux choses sont décisives à la condition des femmes : l'autonomie financière et le droit à disposer de leur corps. Aujourd'hui, le gouvernement veut casser les acquis en terme d'emploi. Alors que l'avortement a été une lutte centrale, on est en train de détruire

l'hôpital et de s'attaquer aux plannings familiaux. Quand ça va mal, la lutte des femmes a tendance à être marginalisée. La loi-cadre que nous défendons considère l'ensemble des violences faites aux femmes. Il ne s'agit pas de faire de la répression à tout prix mais d'imposer, en amont, des mesures préventives ».



## Service municipal de la Jeunesse

# Les jeunes à la rencontre des cultures

**P**lacée sous le signe de « la rencontre des cultures », la quinzaine du 7 au 21 mars était riche en rendez-vous du côté du service municipal de la Jeunesse. Deux événements étaient à l'honneur. Tout d'abord la journée internationale des droits des femmes, le 8 mars. Puis, ce fut la journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, le 21 mars. Un caractère particulier était donné à ce jour : la matinée était consacrée aux femmes chevillaises à travers la visite d'une exposition et la projection de films réalisés par les jeunes. Les nombreux convives se sont régalés d'un repas composé de mets du



monde confectionnés par les femmes de l'association chevillaise *Main dans la main*. Puis, la projection du film *La femme seule*, de Brahim Fritah, était suivie d'un débat avec Sophia Lakhdar, directrice du Comité contre l'esclavage moderne. L'après-midi a ensuite revêtu un caractère plus festif avec un

défilé de mode présenté par les jeunes et signé de la styliste Sabra Elkerou, une chorégraphie de l'atelier hip hop, une exposition d'œuvres artistiques vietnamiennes présentée par l'association *Amitiés Chevilly-Larue-Yen Bai* et un spectacle du groupe antillais *Gro-K*. ●

## Inscriptions

# Séjour estival de solidarité en Mauritanie

**D**ans le cadre des actions de coopération que la ville mène avec Dieuk (commune de Rosso) en Mauritanie, un chantier d'été est ouvert aux jeunes chevillais (filles et garçons) de 14 à 17 ans. Il se déroulera en priorité au sein de l'école de l'amitié Chevilly-larue/Dieuk, réhabilitée par les participants aux précédents chantiers et inaugurée en octobre 2008. Au programme de cette année : remise en état du mobilier (ponçage, vernis, peinture) des sept salles de classe et pose du carrelage dans deux salles de classe. Les jeunes participeront également aux travaux de maraîchage dans le périmètre de culture du groupement féminin. Mais qu'ils se rassurent,

des moments de détente viendront ponctuer le séjour : pêche traditionnelle sur le fleuve Sénégal, visites de sites, ... ●

**Séjour du lundi 6 au dimanche 26 juillet**  
**Dossiers d'inscriptions à retirer au service municipal de la Jeunesse – 15, rue Henri Cretté (01 46 87 97 65).**

**La demande devra être accompagnée d'une lettre de motivation. Les participants devront présenter un certificat de vaccination contre la fièvre jaune, les vaccins contre les hépatites A et B, la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite sont également vivement conseillés.**

## Quartier Bretagne

# Aménagement d'une piste cyclable

**L**a ville va procéder à l'aménagement d'une piste cyclable rue Petit Le Roy entre l'avenue Jacques Brel et le rond-point de la zone d'activités Petit Le Roy (devant la rue Paul Langevin). Piétons et vélos se partageront cette voie de circulation qui sera aménagée sur le trottoir longeant le parc Petit Le Roy. À cette occasion, le trottoir sera refait, les espaces verts seront réaménagés et les éclairages seront remplacés par des candélabres qui éclaireront la chaussée et la piste cyclable. Ce chantier, qui commencera le 30 mars pour une durée de 6 semaines, nécessitera la neutralisation d'une voie de circulation. À cet effet, la rue Petit Le Roy sera barrée dans le sens Roosevelt/Langevin à la hauteur de la rue Jacques Brel. Une déviation sera mise en place par l'avenue Jacques Brel et les rues du Saut du loup, Pierre Curie et Paul Langevin. ●

## Quartier Larue

# L'eau dans tous ses états

**L**aissez-vous porter au fil de l'eau le temps d'une expo. Le comité de quartier Larue et le club Asa 94 invitent les amateurs à découvrir une trentaine de clichés. Ici des cascades, des icebergs, là une fontaine, la mousson au Laos ou encore une foule de parapluies. L'exposition, déjà présentée en juin dernier dans le cadre du *Festival de l'Oh!*, s'est depuis enrichie. Les images sont signées Emmanuel Frot, président du club Asa 94, mais aussi Delphine Bricout, Marielle Bargueno, Christophe Labreuche, Pascal Michel, Delphine Petitjean, Gilles Ravel et Hélène Vincent. Si la plupart sont des photographes chevronnés, certains le sont moins. À vous de deviner lesquels... ●

**Exposition samedi 4 et dimanche 5 avril de 14 à 18 h.**

**Vernissage samedi 4 avril à 17 h.**

**Salle Jacqueline Auriol – 1, avenue Georges Guynemer**

## Samedi 21 mars

# Nuit de l'eau à la piscine municipale

**P**arce que préserver les ressources en eau de la planète est primordial, l'Unicef et la Fédération française de natation ont souhaité unir leurs forces pour sensibiliser le public. Chevilly-Larue, qui est aussi *ville amie des enfants*, a soutenu cette initiative en organisant une nocturne à la piscine municipale samedi 21 mars. Cent dix personnes ont ainsi pu barboter

jusqu'à minuit pour la modique somme de 2,30€ par entrée, puisque le tarif réduit était appliqué à tout le monde pour l'occasion. La recette, d'un montant de 253€, est reversée à l'Unicef qui s'emploie à améliorer l'approvisionnement en eau, les installations sanitaires des écoles, des collectivités et à promouvoir une bonne hygiène dans plus de 90 pays du monde entier. ●

## Stationnement sur les places pour handicapés : quelle est la règle ?



Ne pas stationner sur les places réservées aux personnes handicapées, aux grands invalides de guerre (GIG) et aux grands invalides civils (GIC), c'est à la fois respecter le code de la route et faire preuve de civisme. Ces places de stationnement sont facilement repérables : plus larges que les autres afin de faciliter le maniement d'un fauteuil roulant, elles sont matérialisées par un marquage au sol avec pictogramme et signalées par un panneau. Seuls les véhicules portant une carte de stationnement pour personne handicapée ou un macaron GIG ou GIC sont autorisés à y stationner ou à s'y arrêter. Les contrevenants s'exposent à une amende de 135€, voire à la mise en fourrière du véhicule.



Yvette Venon :  
une femme, des luttes...

Bretonne et Chevillaise depuis 1936, Yvette Venon est une figure active de la vie locale. Jadis brocheuse dans l'édition, elle entre dans le syndicalisme et rejoint la CGT pour y défendre ses droits et ceux de toutes les ouvrières qui travaillent avec elle. Retraitée depuis 1988 et toujours militante dans l'âme, elle est aujourd'hui active dans de nombreuses associations locales (*Vaincre la mucoviscidose, Les amis du vieux Chevilly, Amitiés Chevilly-Larue Hochdorf, Amitiés Chevilly-Larue Victoria Roumanie, . . .*). Renommée pour ses crêpes qui font l'unanimité lors des manifestations municipales, Yvette Venon est avant tout une femme engagée, une femme de cœur, dont les maîtres mots sont partage et solidarité.

« **J**e suis une paysanne de Chevilly-Larue», déclare avec simplicité Yvette Venon pour se présenter.

Dans cette petite phrase chargée de jolis souvenirs, elle revoit toujours le Chevilly de son enfance et le Cottage Tolbiac, quartier où elle a grandi au milieu des champs et des pépinières. Elle se souvient de son père qui lisait *La vie ouvrière* et de ce jour de 1945 où sa mère, comme toutes les femmes, allait voter pour la première fois. Marquée par cette révolution, à son tour, elle dira plus tard « *mon combat féministe est né avec le syndicalisme* ».

En attendant, après l'obtention de son certificat d'études et trois ans de couture en apprentissage, Yvette trouve une première place chez *Pellorce et Jullien*, confiseur à Montrouge. Loin du fil et des aiguilles, elle y apprend à faire des marrons glacés et des confitures. Sa sœur étant brocheuse, elle tente alors de rentrer en tant que tel chez *Brodard et Taupin* (éditeur à Paris). Encore trop jeune pour supporter les exigences de ce métier difficile, elle trouve une place comme fille de semaine dans la blanchisserie de madame Moreau, sa voisine. Quatre ans plus tard, mariée et mère d'un petit garçon, elle revient à la brocheuse et intègre la *Compagnie parisienne de reliure* au Kremlin-Bicêtre.

Après deux ans de dur labeur, elle rejoint la SPBR, filiale de *Flammarion* qui s'installe à

Chevilly-Larue. Les conditions de travail y sont éreintantes, à tâche égale, les salaires des hommes sont supérieurs à ceux des femmes... Trop d'injustices conduisent Yvette à militer à la CGT. À force de luttes aux côtés de ses camarades féminines, elle obtient, parmi ses victoires, un autobus pour ceux qui viennent de Thiais. On lui confie un poste de secrétaire au comité d'entreprise. À l'issue de trois années passées aux cours du soir de l'école Estienne pour se perfectionner, Yvette rentre aux éditions *Del Duca*. Elle y poursuit le combat en se battant notamment contre l'utilisation du « Toluène » (essence diluée dans l'encre pour en accélérer le séchage) dont les vapeurs nocives rendent le travail sur machine insupportable et dangereux.

En plaidant leur cause contre cet hydrocarbure à la préfecture de Créteil, Yvette et les autres délégués syndicaux obtiendront de négocier avec un médiateur du gouvernement. « *À 80 % syndiqués, ensemble et unis, nous étions efficaces!* » Grâce aux actions menées tout au long de sa carrière, Yvette et ses camarades se sont battues pour obtenir des conditions de travail décentes, pour que leurs droits soient respectés. Beaucoup d'entre eux ont obtenu une retraite anticipée bien méritée. Pour Yvette, cela n'était pas de la chance, c'était « le gain de la lutte ». ●

Florence Bédouet

## Dispositifs d'aide aux retraité(e)s



Les retraitées chevillaises affectionnent particulièrement les activités conviviales proposées par le foyer Gabriel Chauvet.

### Femmes retraitées

# Une énergie cultivée chaque jour

Les femmes retraitées chevillaises sont sur tous les fronts. Fortement impliquées dans le secteur associatif, elles se montrent très actives dans la vie de la cité. Et lorsque la fatigue se fait sentir, elles disposent de nombreux dispositifs pour les soutenir au quotidien.

**L**a population française de plus de 60 ans est majoritairement féminine et l'écart entre le nombre d'hommes et de femmes se creuse avec l'avancée en âge. Comment ces femmes retraitées qui, en 1999, représentaient 9% de la population chevillaise, vivent-elles leur quotidien? Nombre d'entre elles débordent d'idées qu'elles mettent au service de la vie de

la Cité. Les retraitées de Chevilly-Larue sont très mobilisées dans le milieu associatif, que ce soit au sein des quatre associations de retraités de la ville, d'ailleurs toutes présidées par des femmes, ou au sein d'associations sportives, caritatives, culturelles. Marquant fortement de leur présence le banquet des aînés organisé par la Municipalité ce samedi 14 mars (lire p. 4), elles ne ratent d'ailleurs pas une occasion de se réunir au

Parole d'élue

## « Développer les contacts intergénérationnels »



« Nos anciennes sont la sève de la cité, nous avons besoin de puiser en elles pour apprendre. Elles possèdent des savoir-faire qu'elles pourraient transmettre aux plus jeunes. Dans

cette optique, il serait très enrichissant de créer des lieux de rencontres intergénérationnels au sein desquels elles partageraient leurs expériences et leur vécu avec d'autres femmes ».

**Hermine Rigaud, maire-adjointe déléguée aux Solidarités et à l'Action sociale**

foyer Gabriel Chauvet et de cultiver leur énergie en participant aux activités du secteur Retraités de la ville telles que les sorties, les voyages, les ateliers, les rendez-vous sportifs, ...

Mais derrière cette énergie débordante se cache souvent une autre réalité. Une étude de l'Insee menée en 2004 a démontré que les femmes retraitées touchaient une retraite mensuelle moyenne globale inférieure de 46 % à celle des hommes. Parce qu'elles ont dû interrompre leur vie professionnelle (pour congé maternité ou s'occuper de leurs enfants), parce qu'elles sont plus touchées par le chômage et par l'emploi précaire ou à temps partiel, parce qu'elles doivent avoir été mariée pour prétendre à une pension de réversion au décès de leur conjoint, nos aînées doivent affronter, en plus de l'isolement, des situations financières souvent difficiles. Et quand le poids de l'âge commence à se faire sentir, préserver son autonomie devient un enjeu important.

Heureusement, les Chevillaises, tout comme les Chevillais, peuvent faire appel aux nombreux dispositifs d'aides proposés par la ville : aide à domicile, portage

de repas, aide à la mobilité, télé-assistance, ... Dans l'optique de les aider à s'orienter vers ces différentes structures, un Centre local d'information et de coordination (Clic) ouvrira prochainement ses portes à l'Espace commun des solidarités. Le Syndicat intercommunal de soins infirmiers à domicile (Sisid) prodigue à domicile le soin dont ont besoin les personnes en perte d'autonomie. En outre, l'offre d'hébergement de la résidence de l'Association des résidences pour personnes âgées (Arep) sera prochainement complétée par l'ouverture d'une nouvelle maison de retraite : Saint-Michel des Sorbiers est actuellement en travaux pour accueillir les laïcs et ouvrir de nouveaux logements destinés aux personnes âgées. Enfin, un projet de résidence sociale pour retraités dans le secteur Anatole France, assortie d'un espace de convivialité destiné aux anciennes et aux anciens, est actuellement à l'étude. ●

**Renseignements : secteur Retraités**  
**88, avenue du Général de Gaulle**  
**(01 45 60 18 93)**

**Léa Goutmann-Becker**

## Chiffres clés

# 56%

La part que représentaient les femmes au sein de la population âgée de 60 ans et plus à Chevilly-Larue, lors du dernier recensement en 1999.

# 979€

Le montant mensuel moyen de la retraite globale perçue par les femmes de 65 ans et plus en 2004, selon l'Insee. Cette année là, pour les hommes, ce montant s'élevait à 1625€.

# 74%

La part de femmes bénéficiant du dispositif municipal d'aide à domicile au premier trimestre 2009. Sur un total de 101 bénéficiaires, 74 des usagers de ce service sont des usagères.

### Parole d'experte

## « Notre mission : informer et orienter »



« Le Centre local d'information et de coordination (Clic), qui ouvrira prochainement ses portes à l'espace commun des solidarités, s'adresse aux personnes âgées de

60 ans et plus. Notre mission sera de les informer sur les aides auxquelles elles ont droit et de les orienter vers les différents dispositifs en fonction des difficultés quotidiennes qu'elles sont susceptibles de rencontrer ».

**Émilie Prévost, coordinatrice du Clic de Chevilly-Larue**

### Parole de retraitée

## « Une aide très précieuse »



« Je bénéficie d'une aide à domicile depuis septembre 2007. Deux demoiselles viennent chacune une fois par semaine pour faire le gros du ménage. Cette aide m'est très précieuse et je profite

de ces moments pour discuter un peu. Un agent du secteur Retraités de la ville m'a aidée à constituer un dossier d'allocation personnalisée d'autonomie (Apa), je n'ai donc aucun frais à avancer pour bénéficier de ce service. »

**Jacqueline Meyer-Aubret, retraitée chevillaise**

Ouverture de classe

# La mobilisation a porté ses fruits



La délégation chevillaise reçue à l'Inspection d'académie le 20 mars pour réclamer une ouverture de classe à l'école élémentaire Pasteur a obtenu gain de cause.

double niveau CE2/CM1 à 28, possible suppression du poste de Réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (Rased) présent dans l'école : « *cette situation nous alarme et inquiète de façon légitime les parents d'élèves* » explique Sophie Legendre, directrice de l'école Pasteur, dans un courrier adressé l'inspecteur académie.

**À l'heure où les réformes du système éducatif prônent les suppressions de postes, l'école élémentaire Pasteur est parvenue à obtenir, à force de mobilisation, l'ouverture d'une classe supplémentaire à la rentrée prochaine.**

Le 20 mars dernier, des enseignants de l'école Pasteur et des parents d'élèves, accompagnés d'un délégué syndical, du Maire, Christian Hervy, ainsi que de l'élue à l'enseignement, Nora Boudon, se sont rendus en délégation à Créteil pour réclamer auprès de Joël Surig, adjoint à l'inspecteur d'académie, l'ouverture d'une classe supplémentaire à l'école élémentaire Pasteur. En cause : l'effectif des 250 élèves d'ores et déjà inscrits dans cette école pour la rentrée 2009 qui portait à 27,77 le nombre moyen d'enfants par classe (le seuil d'ouverture d'une classe étant de 27 élèves). Classes de CP de plus de 25 élèves, classe à

À l'issue de ce premier entretien avec les Chevillais, Joël Surig envisageait d'attendre le mois de juin pour se prononcer sur la demande. Le 23 mars, une délégation d'une vingtaine d'écoles de plusieurs villes du Val-de-Marne, à laquelle celle de l'école Pasteur a participé, était reçue dans le cadre d'une manifestation intersyndicale contre « *le démantèlement de l'Éducation Nationale* ». La mobilisation a payé : à cette occasion, l'Inspection d'académie a finalement annoncé la création d'une classe supplémentaire à l'école Pasteur pour la rentrée 2009. « *C'est un vrai soulagement, nous allons disposer d'un nouveau poste d'enseignant nommé à titre définitif, et ainsi, pouvoir alléger les effectifs des classes et remplacer la classe à double niveau par deux classes à niveau unique* », se réjouit Sophie Legendre. ●

Léa Goutmann-Becker

## Accueil des nouveaux Chevillais

**L**es nouveaux chevillais seront prochainement accueillis par le Maire, Christian Hervy, les élus et les représentants des différents services municipaux de la ville à l'occasion de la réception annuelle donnée en

leur honneur. Cet événement leur permettra de se familiariser avec leur nouvelle ville et d'obtenir des informations sur les dispositifs et les structures qu'elle met à la disposition de ses habitants. Dans cet esprit, la municipalité

remettra à ses nouveaux arrivants un dossier d'informations sur Chevilly-Larue. ●

**Lundi 27 avril à 18h30, salle Simone de Beauvoir – voie de Rungis (face au Centre culturel)**

## Régularisation des impôts fonciers

# Les paiements ont commencé

**Les premiers remboursements de la taxe foncière pour les copropriétaires de l'allée des Magnolias et du Cœur de ville indûment taxés sont tombés.** Le 25 septembre 2007, le Conseil municipal entérinait le rétablissement de l'exonération temporaire de la taxe foncière pour les immeubles neufs à usage d'habitation achevés en 2006, et au-delà de cette date, non financés au moyen de prêts aidés par l'État. Cependant, à la suite d'une erreur des services fiscaux du Val-de-Marne, 120 copropriétaires du Cœur de ville et 20 de

l'allée des Magnolias s'étaient acquittés de cette taxe en 2008 et attendaient, depuis plusieurs mois, le remboursement de leur impôt foncier. Après l'intervention de la Municipalité auprès de la direction des services fiscaux, ces derniers s'étaient engagés à procéder « *dès que possible* » aux remboursements relatifs au dégrèvement de la part communale de la taxe foncière de 2008. Après de nombreuses relances de la ville, les premières régularisations, des copropriétaires de l'allée des Magnolias et de ceux du Cœur de ville, ont commencé fin février. ●

## Marc-Étienne Pinault, nouveau sous-préfet



**La cérémonie d'installation du nouveau sous-préfet, Marc-Étienne Pinault (à droite),** s'est déroulée le 2 mars dernier au cimetière communal de l'Haÿ-les-Roses en présence de nombreux élus locaux dont Christian Hervy, Maire de

Chevilly-Larue (au centre). Nommé en remplacement de l'ancien sous-préfet, Didier Montchamp, il a procédé, en cette occasion, à un dépôt de gerbe au monument aux morts de 1939-1945. ●

## Permanences des élu(e)s

- ▶ **Christian Hervy,** Maire : sur rendez-vous au 01 45 60 18 00, tous les vendredis (sauf le 3<sup>e</sup> du mois) à partir de 15 h à l'hôtel de ville, le 3<sup>e</sup> vendredi du mois à partir de 15 h à la MPT. Vous pouvez également laisser un message au 01 45 60 18 00 pour que le Maire vous rappelle.
- ▶ **Stéphanie Daumin,** maire-adjointe au Développement durable, à l'Urbanisme et à la Vie des quartiers : mardi de 17 à 19 h sur rendez-vous au 01 45 60 19 62.
- ▶ **Elisabeth Lazon,** maire-adjointe à la Culture : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25.
- ▶ **Nora Lamraoui-Boudon,** conseillère municipale déléguée à l'Enseignement et à la Restauration scolaire : sur rendez-vous au 01 45 60 18 74.
- ▶ **Murielle Desmet** conseillère municipale déléguée à la Ferme pédagogique : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01.
- ▶ **Hermine Rigaud,** maire-adjointe aux Solidarités et à l'Action sociale : mercredi de 14 à 17 h sur rendez-vous au 01 45 60 18 03.
- ▶ **André Deluchat,** maire-adjoint aux Finances, aux Transports collectifs et à la Démocratie participative : lundi de 17 à 19 h sur rendez-vous au 01 45 60 18 01 ou 01 45 60 18 06.
- ▶ **Émilie Petit,** conseillère municipale déléguée à la Jeunesse : sur rendez-vous au 01 46 87 97 65.
- ▶ **Elisabeth Maillefert,** maire-adjointe à l'Enfance, aux Activités périscolaires et à la Coordination du Projet éducatif local (PEL) : sur rendez-vous au 01 45 60 18 74.
- ▶ **Nathalie Sans-Sevaux,** conseillère municipale déléguée à Internet et à l'Administration électronique : mercredi de 16 à 18 h sur rendez-vous au 01 45 60 18 01.
- ▶ **Jean-Paul Homasson,** maire-adjoint à la Prévention – santé et aux Jumelages : sur rendez-vous au 01 45 60 18 92 (prévention – santé) ou au 01 45 60 19 01 (jumelages).
- ▶ **Marc Delorme,** conseiller municipal délégué au Plan énergétique local et aux Fêtes et Cérémonies : sur rendez-vous au 01 45 60 18 28.
- ▶ **Bruno Tranchant,** maire-adjoint à la Communication et à l'Intercommunalité : samedi de 9 à 12 h sur rendez-vous au 01 45 60 18 03.
- ▶ **Élyane Darmon,** conseillère municipale déléguée à la Vie associative locale et aux Vacances et loisirs des retraités : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01.
- ▶ **Christian Nourry,** maire-adjoint à l'Action pour le droit au logement, aux Sports, à la Sécurité et à la Prévention de la délinquance : sur rendez-vous au 01 45 60 18 89 (logement) ou au 01 46 86 35 63 (sports) ou au 01 45 60 18 69 (sécurité et prévention de la délinquance).
- ▶ **Dominique Lo Faro,** conseiller municipal délégué à la Petite enfance, samedi de 10 à 12 h : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01.

# expressions des élu(e)s

« Les textes publiés dans cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse. »

Martine Tarbès ► *Conseillère municipale, groupe Communistes et partenaires*

## Unis le 19 mars et après !



Le 19 mars dernier, 3 millions de personnes ont manifesté pour réclamer un véritable plan de relance sociale au gouvernement. Les salariés, les retraités et avec eux, vos élus communistes et partenaires, ont crié leur légitime colère envers les choix inacceptables de Nicolas Sarkozy. Nous ne voulons pas d'une France à deux visages : l'une qui souffre de la crise directement issue des politiques libérales et l'autre qui empêche

toujours plus de richesses pour se les redistribuer entre patrons et grands actionnaires. La mobilisation massive soutenue par 75 % de Français porte plusieurs exigences : une hausse de tous les salaires pour le pouvoir d'achat ; l'arrêt des délocalisations et des licenciements, d'autant plus aberrants lorsque les entreprises ont bénéficié d'aides publiques ; l'abrogation du bouclier fiscal symbole de la politique inégalitaire du président ; et enfin, une réelle politique d'investissement public, seul moteur efficace pour relancer l'économie

et être au plus près des besoins des populations. Au lieu de cela, le gouvernement étrangle les Français à coups de « *Travaillez plus...* » (mais plus question de gagner plus) et étouffe les collectivités qui ne peuvent plus investir et remplir leur rôle protecteur auprès des populations. Maintenons la pression sur le gouvernement, soyons toujours plus nombreux et solidaires, ensemble contre l'injustice sociale, l'aggravation des inégalités, l'impunité des plus riches, pour une société enfin respectueuse de tous les êtres.

Bruno Tranchant ► *Maire adjoint, groupe Socialistes et apparentés*

## Gare au clash !



À quel jeu le gouvernement joue-t-il donc ? La dernière grande journée de protestation du 19 mars n'a débouché sur rien. Le chef de l'État estime en effet avoir lâché suffisamment de lest après les manifestations du 29 janvier. Cette fois-ci, pas question de céder d'un pouce. Aucune mesure sociale n'est à l'ordre du jour, aucune inflexion politique ! Au diable les salariés ! Et heureux présage pour les hauts dirigeants de notre économie, drapés dans leur bonne conscience et

leurs parachutes dorés ! Pendant ce temps-là, l'injustice des mesures engagées par le chef de l'État et ses sbires enfonce peu à peu la France dans le marasme. « *Gagner des clopinettes nuit gravement à votre santé et à celle de votre entourage* », pouvait-on lire sur une banderole du cortège, à deux pas de la délégation socialiste de Chevilly-Larue. Qu'importe ! Malgré une mobilisation beaucoup plus forte qu'en janvier, Fillon n'est pas disposé à initier un nouveau plan de relance. Pas plus qu'il n'est décidé à augmenter le salaire minimum ou à supprimer le très indigeste bouclier fiscal qui a valu à 834

contribuables de se remplir les poches, en percevant un chèque moyen de 368 000 €, l'équivalent de trente années de SMIC ! Cette fois-ci, l'État ne lâchera rien, se gardant bien de prendre la moindre mesure contre les revenus disproportionnés d'entrepreneurs peu scrupuleux. L'actuelle majorité se livre là à un jeu dangereux, prenant le risque d'enfoncer un peu plus encore le pays dans la crise, quelques semaines seulement avant un 1<sup>er</sup> mai qui promet d'être agité. Pas sûr qu'elle y trouve son compte. À croire que la surdité n'est pas bonne conseillère.



Dominique Lo Faro ► *Conseiller municipal délégué, groupe Parti de Gauche / Radicaux de Gauche*

## Pour l'école de la République : un devoir civique et citoyen...



Les mesures envisagées par l'inspection académique du Val-de-Marne pour la rentrée 2009 ne correspondent pas aux besoins d'une école de qualité. Cette année encore, les enseignants et les parents d'élèves se mobilisent pour combattre les fermetures de classes et réclamer les ouvertures indispensables pour l'école de la réussite, celle de l'égalité républicaine. Or, si à Chevilly-Larue, nous n'avons pas à enregistrer d'annonce de fermeture de classe comme pour l'année

2008, ce sont des ouvertures qui ont été obtenues. Les effectifs prévisionnels pour 2009 font état de 60 élèves supplémentaires en classes élémentaires. Les ratios de l'Éducation nationale montrent qu'il s'agit d'ouvrir deux classes dans deux groupes scolaires : à Pierre et Marie Curie et à Pasteur. Une ouverture avait été confirmée. Il a fallu une mobilisation des parents et enseignants à Pasteur que notre groupe a soutenu pour que l'Éducation nationale applique ses propres règles de calcul. C'est un succès qui prouve que l'action paie. La suppression du poste d'aide spécialisée aux enfants

(RASED) à Pasteur n'est, comme partout ailleurs, pas acceptable car elle remet en cause une aide psychologique scolaire pourtant tellement nécessaire. La politique de l'Éducation nationale mise en place par le ministre Darcos (réduction du temps scolaire, contenus pédagogiques sélectifs, suppression de la maternelle pour les enfants de 2 ans, réduction de postes d'enseignants...) accentue l'entreprise de destruction engagée en 2002 et renforcée en 2005. Elle met l'école de la République en grand danger et ce, dès le plus jeune âge. S'y opposer devient un devoir civique et citoyen.

Elyane Darmon ► *Conseillère municipale déléguée, groupe Non-inscrits*

## Vacances et loisirs des retraités



Retraités de Chevilly-Larue, beaucoup de possibilités de rompre la solitude vous sont offertes. Les connaissez-vous toutes ?

Le service Retraités du service municipal de l'Action sociale vous propose des sorties culturelles, son ciné séniors en partenariat avec le Centre culturel, et des séjours. Le foyer Gabriel Chauvet, quant à lui, vous permet de vous restaurer entre amis du lundi au vendredi et de trouver d'autres

prestations comme les ateliers d'arts plastiques, de prévention des chutes, de confection d'un journal et les cours de gymnastique, les conférences, les jeux de cartes, de dominos, de scrabble ainsi que les fêtes d'anniversaires avec leurs animations. Du côté de la Retraite active, on vous propose des sorties et, par exemple, un atelier chansons.

Les associations de retraités sont également à votre disposition comme l'Amicale des séniors, l'ARCL, l'UNRPA ou encore Femmes solidaires. Elles vous pro-

posent elles aussi leurs activités, sorties et voyages. Quant à la retraite sportive, elle vous offrira une large palette d'animations sportives et distrayantes : randonnées, gymnastique active, tennis de table, tai chi, tennis adapté, théâtre, danse country.

Et si avec tout cela vous n'avez pas trouvé une activité à votre goût, un annuaire des associations est à votre disposition dans les services municipaux et je reste également à votre écoute.

Armand Tisseau ► *Conseiller municipal, groupe Modem, Nouveau centre et Non-inscrits*

## Indécents



« Défendons les moyens et les libertés du service public local », telle est la propagande utilisée cette année par la majorité socialo-communiste de notre commune au moment du

vote du budget 2009. Voilà un superbe exemple d'artifice de communication pour cacher la réalité aux Chevillais. Alors que nombre d'administrés préfèrent réduire leurs dépenses en période de crise, la municipalité, elle, fait le contraire. Les dépenses de fonctionnement de notre ville

augmenteront cette année de près de 5,5 %. Pourquoi ce dérapage ? Ce qui est sûr, c'est que les habitants et les entreprises de notre commune mettront une nouvelle fois la main au porte-monnaie. En effet, si l'augmentation des impôts décidée par le maire et ses amis politiques est de 1,8 % pour les ménages et 2,7 %, pour les entreprises, avec l'augmentation des bases d'imposition, ce sera en fait + 7,25 % de plus cette année pour les finances chevillaises. Un comble pour qui prétend se battre pour le pouvoir d'achat. Quant à la dette, le remboursement en

capital et en intérêts 2009 est de 10 % plus élevé que celui de l'année dernière. Rassurons-nous, avec seulement une baisse de 4,5 % pour les fêtes et cérémonies, nous devrions quand même pouvoir nous consoler.

Concernant ma précédente tribune, je tiens à remercier les services de l'administration fiscale qui ont procédé entre la fin février et le début du mois de mars au remboursement des impôts locaux pour les propriétaires du Cœur de ville et des Magnolias.

Contact mail : atisseau@waika9.com

Pascal Rioual ► *Président du groupe Socialistes, verts et citoyens*

## Une politique en direction de nos aînés



Depuis 15 ans, j'assiste début mars au repas des anciens, moment de convivialité qui réunit les plus de 60 ans. Cette année, comme à chaque fois, j'ai retrouvé le plaisir d'échanger avec les concitoyens. Particularité cette année, C. Hervy s'est exprimé seul, ne donnant pas la parole à son adjointe désignée aux affaires sociales. Pas réellement étonnant, révélateur de la conception du travail d'équipe, tout dans les mots, rien dans la pratique.

Ce repas des anciens présente la particularité d'être probablement l'un des seuls moments de l'année où un grand nombre d'aînés utilise un service de la mairie. Le repas des anciens réunit quelque 900 personnes (3 000 anciens sur la ville). Les services à domicile touchent quelques centaines et les voyages, plutôt de l'ordre de quelques dizaines, le foyer des anciens de même. Cela veut-il dire que les services de la mairie sont inadaptés à la demande. Probablement pas, mais il est certain que les anciens font appel à toutes sortes

de services en dehors de la mairie (association, services, ...). Se retrouver dans les offres adaptées est souvent une difficulté (je pense toujours aux petits dépannages à domicile). Le rôle du service public est d'être un appui pour les anciens, d'expliquer les offres existantes, au sein ou en dehors de la collectivité. C'est ainsi que l'on répond aux demandes du plus grand nombre et que l'on valorisera la notion de service public. C'est la conception que porte le groupe des élus socialistes, verts et citoyens sur notre ville. Nous en sommes loin.

Jean-Franco Capirchio ► *Président du groupe UMP, Parti radical et Non-inscrits.*

## Nous demandons le gel des impôts locaux.



Après le conseil municipal du 10 février 2009 dédié au débat sur les orientations budgétaires, le prochain conseil municipal du 30 mars 2009 sera consacré au vote du budget de notre ville pour 2009. Malgré le catastrophisme distillé depuis plusieurs mois par la majorité municipale, on constate à la lecture du rapport relatif au projet de budget 2009, que les recettes de fonctionnement progressent de 5,45 %, grâce notamment à une progression exceptionnelle de 6,87 % de la taxe

professionnelle, preuve que notre commune est particulièrement attractive pour les entreprises de par sa proximité avec la capitale, les principaux axes routiers et l'aéroport d'Orly. Et pourtant, il est proposé une nouvelle augmentation de la taxe professionnelle de 2,7 %. Incroyable. Il est impératif que notre commune poursuive et intensifie sa politique en faveur du développement économique car cela signifie un plus grand nombre d'emplois offerts aux Chevillais. On constate également une proposition d'augmentation du taux de l'impôt ménage de 1,8 % (taxe d'habitation, taxe

foncière et taxe foncier non bâti). Inadmissible. Nous avons été entendus pour la création d'un plan d'actions pour améliorer les déplacements des personnes à mobilité réduite et l'étude de l'installation d'un dispositif de vidéo surveillance en cœur de ville. Nous demandons, en ces temps de crise, un gel des taux d'impôts ménages pour favoriser le pouvoir d'achat des Chevillais et un gel de la taxe professionnelle pour favoriser les emplois. En outre, nous réclamons une diminution des dépenses de fonctionnement qui progressent une fois de plus.

Expo, concert, contes, poésie

# Tous les chemins mènent aux Roms

**P**arce que la médiathèque a, cette année, choisi de suivre les chemins du voyage et que la prochaine édition de la biennale internationale des poètes en Val-de-Marne explorera la langue romani, les Chevillais sont invités à suivre les gens du voyage.

Premiers rendez-vous du 28 avril au 17 mai avec deux expositions. La première, présentée par le MRAP, évoquera les tziganes, gitans, manouches et roms, leurs diversités, leurs cultures, mais aussi les discriminations dont ils sont victimes. La seconde, réalisée par l'association *Chevilly-Larue Victoria Roumanie*, évoquera les 20 ans de solidarité, d'amitié et d'échanges culturels qui unissent les deux villes. Le jeudi 30 avril, un moment d'exception attendra les Chevillais avec un concert du mythique groupe *Latcho Drom*. Le temps d'une soirée concoctée avec le concours de *Jazz à Chevilly-Larue*, jazz et bal musette façon musique tzigane nourriront la légende du swing manouche. *La route des Roms*, le public sera invité à la suivre le samedi 9 mai pour quelques contes narrés par Catherine

Gendrin de la compagnie *Clair de lune*. Viendra alors le temps de la biennale des poètes, le jeudi 14 mai. Mais c'est une autre histoire... à suivre le mois prochain. ●

**Expositions *Les gens du voyage et Voyage en Roumanie***

**du 28 avril au 17 mai – médiathèque Boris Vian (25, avenue Franklin Roosevelt). Pour adolescents et adultes. Entrée libre.**

**Concert *Latcho Drom***

**jeudi 30 avril à 20h30 – salle Léo Ferré (65, avenue Franklin Roosevelt).**

**Pour adolescents et adultes.**

**Tarif 10€ (adhésion 10€)**

**Contes *La route des Roms* samedi 9 mai à 16h – Médiathèque Boris Vian. À partir de 8 ans.**

**Entrée libre sur réservation**

**(01 45 60 19 90).**

# CARNAVAL

DE LA FÊTE COMMUNALE 2009 - SAMEDI 20 JUIN

VENEZ VOUS INSCRIRE POUR DÉFILER EN FAMILLE

& participer à l'atelier COSTUMES

SAVOIR COUDRE N'EST PAS INDISPENSABLE



POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONTACTEZ : MARION au 06 50 09 00 24 ou GHISLAINE au 06 88 70 68 91

**BULLETIN D'INSCRIPTION POUR TOUTE LA FAMILLE**  
NOUS SOUHAITONS PARTICIPER AU GRAND CARNAVAL DE LA FÊTE, NOUS RÉSERVONS NOS COSTUMES

NOM DE LA FAMILLE : \_\_\_\_\_ TÉL. : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_ QUARTIER : \_\_\_\_\_

PRÉNOM : _____	TAILLE EN CM : _____	TAILLE VÊTEMENT : _____	SEXE : _____
PRÉNOM : _____	TAILLE EN CM : _____	TAILLE VÊTEMENT : _____	SEXE : _____
PRÉNOM : _____	TAILLE EN CM : _____	TAILLE VÊTEMENT : _____	SEXE : _____
PRÉNOM : _____	TAILLE EN CM : _____	TAILLE VÊTEMENT : _____	SEXE : _____

A RETOURNER OÙ A DÉPOSER A : FÊTE CITOYENNE - HÔTEL DE VILLE - 88, AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE - 94300 CHEVILLY-LARUE

## Exposition

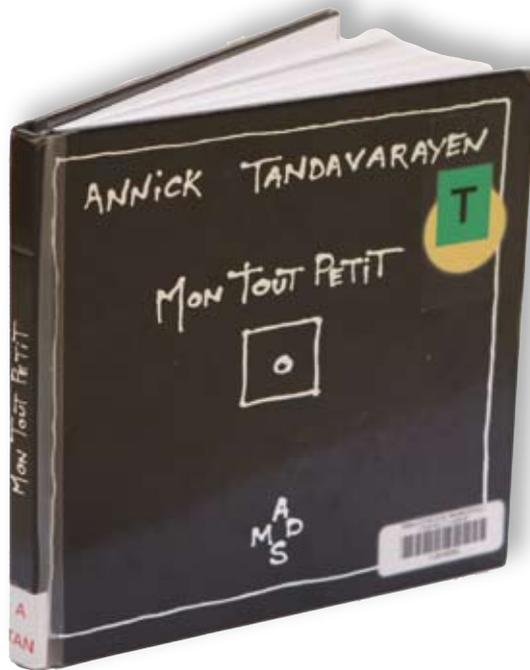
# Mon tout petit, l'histoire d'une naissance

Du 4 au 30 avril, la médiathèque Boris Vian consacre une exposition à la conception de l'ouvrage *Mon tout petit*, de l'auteur Annick Tandavarayen.

**L'**album carré noir et blanc *Mon tout petit* est à l'image de son personnage: un petit carré noir qui se déforme à mesure des pages et finit par se transpercer pour découvrir la lumière.

L'aventure de ce dernier, que le jeune (ou moins jeune) lecteur découvre avec poésie au fil du livre, est une métaphore de la maternité et de la naissance que l'auteure chevillaise raconte avec tendresse et simplicité. L'exposition, réalisée par Annick Tandavarayen, retrace le chemin parcouru et le travail accompli pour mettre au monde son tout petit livre, réalisé en linogravure, dans lequel l'émotion de son vécu est intimement gravée par petites touches. Les écoles de la ville seront bien sûr invitées à découvrir cette exposition tout au long du mois. Une présentation à voir et à ressentir, à la médiathèque Boris Vian. ●

**Du 4 au 30 avril à la médiathèque Boris Vian –  
25, avenue Franklin Roosevelt (01 45 60 19 90)**



## Carte blanche

# Quand les auteurs font salon

**A**vis aux auteurs chevillais qui ont déjà publié un livre, il est encore temps de vous faire connaître auprès de la médiathèque afin de participer à l'après-midi carte blanche qui vous est consacrée. Les amateurs de lectures sont également invités à participer à cet événement. Ils y rencontreront des écrivains chevillais : Annick Tandavarayen (voir article ci-dessus), François Marie et les autres dédicaceront leurs ouvrages, tandis que des lectures de poèmes auront lieu. L'éditeur chevillais *Monde*

*global*, spécialiste des livres tournés vers la diversité culturelle, sera également attendu. Les associations sur l'histoire de Chevilly-Larue (*club Marc Hartz* et l'association des *Amis du vieux Chevilly*) devraient être également présentes. ●

**Samedi 4 avril à 16 heures  
à la médiathèque Boris Vian –  
25, avenue Franklin Roosevelt  
(01 45 60 19 90)**

25

découvertes  
culture

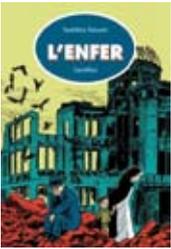
## Des mots et des sons

La vie n'est pas un long fleuve tranquille, elle joue souvent des tours et des détours. Il y a ceux qui ont fui un passé qui les rattrape, il y a ceux qui croient partir vers une belle aventure et qui se retrouvent sur les terrains minés des zones de conflits, et puis il a ceux dont le quotidien est un mal de vivre permanent.

### Livres

#### L'enfer

Yoshihiro Tatsumi - Éd. Cornelius, Collection Pierre, 2008



**D**ans *L'enfer*, recueil de nouvelles publiées entre 1971 et 2003, Yoshihiro Tatsumi porte un regard acéré sur l'être humain tourmenté par des frustrations sexuelles et sociales, hanté par le mal de vivre, l'angoisse existentielle, confronté à la peur et à la laideur humaine...

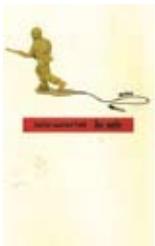
Que ce soit avec le jeu, la prostitution, la solitude ou la misère sociale, ses personnages, tour à tour victimes et coupables,

ne peuvent échapper à leurs destins tragiques. C'est le drame quotidien et banal de ces marginaux que raconte sa comédie humaine. Avec sobriété et subtilité, sans jamais céder au sentimentalisme, l'auteur démontre une empathie profonde vis-à-vis de ses personnages... Considéré comme le fondateur du *Gekiga*, le manga pour adulte, Yoshihiro Tatsumi dresse ici un portrait pessimiste du Japon contemporain. ●

#### Be safe



Xavier-Laurent Petit - Éd. École des loisirs, Collection Médium, 2007



**O**skar et son frère JérémY grattent leur guitare dans leur garage en rêvant de gloire et de rock'n roll. Pourquoi a-t-il fallu qu'ils aillent boire un coca au centre commercial ?

Les agents recruteurs étaient sur le parking, ils ont promis à JérémY qu'il aurait un bon job, qu'il construirait des ponts. Alors il a signé. Le voilà soldat spécialiste de première classe, affecté à la compagnie Sygma du 3<sup>e</sup> bataillon du 504<sup>e</sup>

régiment des parachutistes de la 82<sup>e</sup> division aéroportée. En clair, cela veut dire que JérémY part à la guerre, et ce n'est pas pour construire des ponts... Ses lettres se terminent toujours par le même message qui est adressé à Oskar « *Be safe* ». Reste en vie. *Be safe* n'est pas un roman sur la guerre en Irak mais sur les hommes que l'on envoie « *faire la guerre* », celle d'Irak, du Vietnam ou d'Algérie. Sans scène d'horreur, Xavier-Laurent Petit réussit un superbe roman qui fait ressentir ce que vivent ceux qui sont impliqués dans ces conflits et comment ils sont amenés à prendre certaines décisions.

Pour adolescents et adultes. Prix sorcières 2009 décerné par l'association des librairies spécialisées Jeunesse et l'Association des bibliothécaires de France. ●

#### Un brillant avenir

Catherine Cusset - Éd. Gallimard, 2009



**L**a vie d'Helen est un véritable puzzle dont les pièces s'éparpillent aux quatre coins du globe.

Helen est née Elena en Roumanie. Elle s'est battue pour épouser l'homme qu'elle aimait, Jacob, juif, contre l'avis de ses

parents. Elle s'est aussi battue pour quitter la Roumanie de Ceaucescu et émigrer aux États-Unis avec son mari et leur fils, Alexandru. Devenue américaine, en rupture avec son passé, Helen est aujourd'hui déstabilisée par sa belle-fille : Marie, une jeune française qu'elle trouve égoïste et arrogante, néfaste à son fils. Une haine véritable l'anime et, malgré tout, ces deux femmes que tout oppose vont devoir s'apprivoiser et apprendre à s'aimer. Un roman captivant et un très beau portrait de femme. ●

### CD Musique

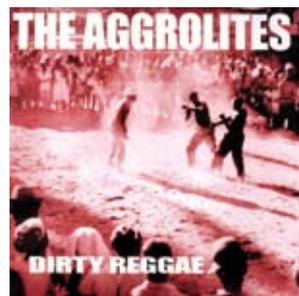
#### Dirty Reggae

The Aggrolites - Axe records, 2005

**F**ormé à Los Angeles en 2002, ce groupe de reggae mélange avec énergie des sonorités ska, rocksteady, soul, et

**funk. Dirty Reggae est leur premier album.**

Enregistré en live et en une seule prise pour chaque morceau, il s'en dégage une fraîcheur et une spontanéité contagieuses. Leur son brut, bien « dirty » justement, rappelle celui des enregistrements jamaïcains des seventies. Les riffs de clavier et de guitares sont toujours en place, efficaces. On pense à *Toots & The*



*Maytals, Jackie Mittoo, The Meters*, et on bouge la tête dès les premières mesures.

Indéniablement, un des groupes de reggae les plus funky de la scène actuelle! ●

# Les femmes au conseil municipal de Chevilly-Larue

Les femmes ont été longtemps minoritaires au sein du conseil municipal, jusqu'à la parité instaurée en 2001. Au fil du temps, elles s'y sont montrées de plus en plus actives.

**L**es élections municipales du 3 mai 1925 sont marquées par l'émergence d'un vote ouvrier à Chevilly-Larue et par la première contestation locale du monopole électoral masculin. Six militantes communistes y ont en effet recueilli une voix chacune. Mais il a fallu attendre l'ordonnance du 21 avril 1944 pour que les femmes deviennent électrices et éligibles. Une première Chevillaise a toutefois siégé à partir du 22 mars 1942 au conseil municipal, alors nommé par le préfet du régime de Vichy : Adèle Cretté, notable, fille de l'ancien maire Henri Cretté.

Le conseil municipal de l'Occupation est destitué le 22 août 1944 par le comité local de Libération présidé Paul Hochart. Un conseil municipal provisoire issu de la Résistance est constitué le 10 septembre 1944. S'y trouvent deux militantes communistes : Louise Gross et Suzanne Sautet, veuve de François Sautet fusillé en 1942.

Les élections municipales du 29 avril 1945 étrennent le droit de vote des femmes et leur éligibilité. Marthe Brun, Hortense Guny, Marcelle Vol et Andrée Lagrange, résistantes de tendances diverses, sont ainsi les 4 premières Chevillaises élues, toutes sur la liste victorieuse d'union des mouvements de Résistance. Dès les élections suivantes en 1947 et jusqu'en 1971, les partis politiques reviennent à des listes propres comprenant chacune 2 à 5 candidates souvent placées en seconde partie de liste. Dans cette période, le nombre de conseillères municipales oscille entre 2 et 5, tandis que le conseil municipal passe de 21 à 27 membres et que le scrutin devient majoritaire.

L'engagement politique et municipal des femmes : progresse à partir de 1965. Dans la liste gaulliste élue cette année-là figurent trois femmes, Monique Furiani, Charlotte Kronn et Lia Vetzikian, très actives dans les domaines social et scolaire. Lors de l'élection du maire le 26 mars, au cours de laquelle Gabriel Chauvet est réélu, trois voix masculines



\* Lia Vetzikian, première femme maire-adjointe, élue en 1965.



Jacqueline Grymonprez, ici en 1977, a été maire-adjointe durant le nombre record de 5 mandats, de 1977 à 2008. Première adjointe depuis 1989, elle a eu plusieurs fois l'occasion de remplacer le maire dans ses fonctions. (Collection : Archives municipales)

se portent sur Lia Vetzikian\*. Elle devient alors la première Chevillaise élue maire-adjointe.

La ville bascule à gauche le 13 mars 1977. La liste victorieuse de Guy Pettenati comprend 7 femmes. 2 sont élues maire-adjointes : Fernande Mintel et Jacqueline Grymonprez (qui le restera 31 ans, jusqu'en 2008). En 1983, alors que le conseil municipal passe de 27 à 33 membres et malgré l'instauration du scrutin semi-proportionnel, peu de candidates de l'opposition seront élues. En 1995, il n'y en aura même aucune bien que l'opposition en ait présenté jusqu'à 15 par liste.

Les élections municipales du 11 mars 2001 étrennent la parité sur les listes de candidatures fixée par la loi du 6 juin 2000. Le conseil municipal compte ainsi 16 femmes sur 33 membres. Parmi elles, Rose-Marie Sterge est la première Chevillaise tête de liste (liste Démocratie communale). Sur les 9 maires-adjoints, il n'y a toutefois encore que 2 femmes. Elles seront 3 dès 2003, après l'élection de Christian Hervy, puis 4 à partir des élections de mars 2008, sur l'impulsion de la loi complémentaire sur la parité du 31 janvier 2007. Les élues chevillaises sont ainsi de plus en plus impliquées dans la vie municipale. Une question demeure : à quand une femme maire à Chevilly-Larue? ●

Marc Ellenberger, archiviste municipal

# L'esprit sport au féminin

Bien sûr, il y a les championnes, les athlètes, les gymnastes, les basketteuses... Mais les femmes ne se limitent souvent pas à la seule pratique sportive et figurent en grand nombre parmi les bénévoles du sport qui, au quotidien, encadrent, organisent, accompagnent... En témoigne la présence de nombreuses femmes au sein des bureaux associatifs en tant que présidentes, secrétaires, trésorières... Elles sont donc présentes et bien au-delà des disciplines qui leur sont généralement réservées. Indissociables de la vie sportive, indispensables, irremplaçables, les femmes œuvrent avec énergie et efficacité au développement de la vie sportive locale et à l'accueil des jeunes. Plutôt que de longs discours, témoignages sur le terrain de quelques engagements fidèles et passionnés...

## Tennis de table

### Les filles à table et au bureau



Maryse Bonnefoy et Marie-Line Sevin aux côtés d'une autre pongiste, Martine Zanasi (à gauche).

**M**arie-Line, Josiane, Maryse et Sylvie sont à la fois pongistes et membres du bureau de l'Élan tennis de table qui a toujours compté quelques femmes. Avec l'arrivée de Sylvie Dischamp, il dispose d'un quatuor de choc. Particularité : les quatre bénévoles ne sont pas parents ou supporters, mais toutes joueuses. L'autre originalité, et non des moindres, est que chacune représente un niveau de compétition différent, témoignage du potentiel féminin du club qui rivalise avec les

grands clubs départementaux. Ainsi, Maryse Bonnefoy est membre de l'équipe première qui évolue en National 2 et secrétaire du club. Marie-Line Sevin, membre du bureau joue en équipe 2, la pré-Nationale. Suivent Josiane Tessonnière avec l'équipe 3 en Régional 1, et Sylvie Dischamp qui s'occupe du groupe loisirs mais joue régulièrement la remplaçante. Car la dynamique collective fait qu'avec ces équipes qui se suivent, les joueuses peuvent se soutenir les unes les autres. Toutes solidaires et toutes mobilisées. Certaines n'hésitent pas à s'investir davantage, à l'image de Josiane, responsable des arbitres au sein du comité du Val-de-Marne, ou de Maryse, membre de la Commission sportive départementale. Pour une joueuse comme Maryse, le tennis de table tient une place importante dans sa vie : « Mon père, Louis Bonnefoy, a participé à la création du club avec Claude Bezaud. Mes cinq frères sont aussi licenciés à l'Élan et deux d'entre eux sont membres du bureau. Pour décharger ma maman, papa nous emmenait à tour de rôle. On a vite trouvé plus sympa de prendre des raquettes! ». Dans ces conditions, normal que sa fille Emilie soit, elle aussi, née une raquette à la main. ●

Pierre Mitev

## Brèves de vestiaires

### Tir à l'arc

Bernard Gastrin a décroché le titre de champion de France handisport 2009 dans la catégorie non-voyants. Cela se passait les 14 et 15 mars lors des championnats de France handisport organisés à Berck. Deux autres archers chevillais s'y sont illustrés, avec de beaux

résultats à la clef : Joël Perrot termine 4<sup>e</sup> sénior et Luc Walczac, 5<sup>e</sup> vétéran.

### Carte estivale de tennis

Vous aimez jouer au tennis et souhaitez profiter des beaux jours pour vous y (re)mettre? L'Élan tennis propose un forfait estival très attractif. Du 1<sup>er</sup> avril au

30 septembre, jouez sans compter grâce à la carte estivale : 80€ (adultes) et 30€ (jeunes nés en 94 et après). Il suffit que chaque joueur soit titulaire de la carte pour pouvoir réserver un court. Renseignements au club house du Parc des sports (01 43 50 97 35) le samedi de 10 à 12h.

## Badminton

# Une femme au volant



**D**epuis la création de la section, Jacqueline Chasseriou œuvre au sein du bureau de l'Élan badminton. Petit retour sur une trajectoire au féminin. Elle joue en amatrice, de temps en temps pour accompagner les jeunes, mais Jacqueline Chasseriou est surtout

connue de tous pour son action au service du club. « *Tout a commencé avec le tennis. Mon fils était au club quand il a été question de créer une section badminton à l'initiative de Robert Chauvet. Avec Daniel, mon mari, nous nous sommes proposés pour en assurer la gestion.* » Aujourd'hui, Jacqueline conduit la section de A à Z, au niveau financier comme administratif. Une charge assez lourde qu'elle aimerait partager davantage. « *Ce n'est pas facile de gérer tous les aspects. Nous avons un excellent entraîneur qui fait partie des 50 premiers Français mais il faut permettre à chacun de pratiquer selon ses motivations. Si nous étions plus nombreux, ce serait plus collectif et cela limiterait moins les projets.* » La convivialité et le partage restent au cœur de son engagement même si elle affiche une belle satisfaction de voir l'équipe 1<sup>re</sup> pointer en tête des interclubs en Départemental... ● P. M.

## Open de Chevilly-Larue

# Aurélie Pelletier confirme



**E**n marge de la victoire aisée d'Alain N'Tamag à l'Open chevillais, Aurélie Pelletier s'offre un joli parcours et confirme sa progression. Alain N'Tamag s'est facilement imposée 7/6-6/2 en finale de l'Open chevillais début mars. Seul joueur classé négatif du club (-15), il est actuellement en pleine progression et accumule les victoires, comme à Vire fin 2008 ou à L'Hay-les-Roses début janvier. Très athlétique, doté d'un excellent service et d'un très bon jeu de défense, Alain trouve logiquement sa place au

sein de l'équipe première actuellement en Pré-nationale qui pourrait se hisser en Nationale en jouant les barrages. Prochains matchs d'interclubs à domicile les 3 et 17 mai face à Maisons-Alfort et Créteil (9h au Parc des sports). Côté filles, il y a aussi la victoire de Flora Birnbau venue de Bagneux, mais du côté de l'Élan tennis, on retiendra la très belle performance de la jeune chevillaise de 13 ans, Aurélie Pelletier, qui passe brillamment cinq tours. Classée 15/3 et pointant déjà en troisième position du club dernière ses aînées, Alexandra Didry (15) et Marie Gilbert (15/1), elle devrait rapidement progresser dans le classement. D'ailleurs, Aurélie aurait tout aussi bien pu se limiter à une participation à l'Open des jeunes organisé par l'Élan tennis du 13 au 28 juin puisque cette compétition propose des tableaux pour les garçons (9/10, 11/12 et 13/14 ans) comme pour les filles (13/14 ans). Mais elle joue dans la cour des grandes et n'est pas prête d'arrêter! ● P. M.

# 2 h 35' 16''

## Le chiffre du mois

C'est le temps réalisé par la première équipe de l'Élan athlétisme lors de l'Ekiden du Val-de-Marne le 1<sup>er</sup> mars à Créteil. L'Ekiden est un marathon (42,195 km) couru en relais de six coureurs. Les coureurs se sont répartis en deux équipes qui finissent à moins de deux minutes l'une de l'autre, après s'être longtemps tenues en ligne de mire. Autre particularité : la deuxième équipe comportait deux filles Nadia Romdhane et Noelle Ducate qui n'y ont pas fait que de la figuration. Bilan : l'Élan finit 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> au classement général sur un total de 93 équipes classées.

## Gymnastique rythmique

# Un souffle de grâce



**L'**ensemble des cadettes de l'Élan remporte le titre régional alors que les séniors s'offrent une 3<sup>e</sup> place. Après le succès des compétitions départementales permettant la qualification de toutes les équipes chevillaises engagées (10 au total), les filles se sont retrouvées pour les épreuves régionales organisées à Bussy-Saint-Georges à la mi-mars. Le meilleur résultat revient aux cadettes de division critérium 3, premières sur douze équipes. Les juniors de division critérium terminent 4<sup>e</sup> sur 11 et les minimes division critérium, 7<sup>e</sup> sur 21. L'équipe séniors de division fédérale 1 se classe 3<sup>e</sup> sur 7. Toutes ces équipes sont qualifiées pour les championnats de zones qui se dérouleront en avril à Issy-les-Moulineaux. « *Nous espérons voir plusieurs équipes se qualifier pour les championnats de France* » confie Véronique L'Hostis, la présidente. « *Une consécration qu'on leur souhaite pour le travail fourni ainsi qu'à leurs entraîneurs, Julie Carron et Georgette Buzette.* » ● P. M.

29

sports

## Pharmacies de garde de jour

**Dimanche 5 avril**  
*Koubi*  
5 quarter,  
avenue du  
Général de  
Gaulle  
Chevilly-Larue  
01 45 47 99 88

*Trouillet*  
55, rue Paul  
Hochart  
L'Hay-les-Roses  
01 46 86 48 02

**Dimanche 12 avril**  
**Lundi 13 avril**

*Pomaredé-  
Racary*  
10, place Pierre  
& Marie Curie  
Fresnes  
01 46 66 18 31

*Wu Yao Kwang*  
19, rue du Pavé  
de Grignon  
Thiais  
01 48 84 75 66

**Dimanche 19 avril**  
*Desaldealer*  
39, rue Émile  
Zola  
Fresnes  
01 43 50 87 42  
*Girardot*  
3, rue Petit  
Le Roy  
Chevilly-Larue  
01 46 86 64 49

**Dimanche 26 avril**  
*Bonodeau*  
41, avenue du  
Parc des sports  
Fresnes  
01 42 37 43 31

*Tomasino*  
2, rue Dispan  
L'Hay-les-Roses  
01 46 63 17 11

**Vendredi 1<sup>er</sup> mai**  
*Ruiz-Thibault*  
155, rue de  
Bicêtre  
L'Hay-les-Roses  
01 46 86 55 94

*Guyen*  
21-47, avenue  
du Général  
de Gaulle  
Thiais  
01 46 86 59 24

**Dimanche 3 mai**  
*Nsangué Akwa*  
15, rue du Dr  
Calmette  
L'Hay-les-Roses  
01 46 60 95 47

**Pour le service  
pharmaceutique  
de nuit,  
s'adresser au  
commissariat: 17  
ou 01 49 08 26 00**

## État civil

du 1<sup>er</sup> au 28 février 2009

### Naissances

Noham	Arno Petit
Mohamed	Lilia Ahamudally
Mandour	Eda Güler
Jad Fares	Nael Bentaalla
Nolan Leroux	Tasnim Ghandour
Chakib Ketrroussi	Yanis Lancelle- Belkessam
Shemsi Loukah	Mohamed Medini
Kais Loukah	Sloann Huel
Martin Duval	Tiago Brin
Ethan Dam	
Celya Meslouhi	<b>Décès</b>
Maxence	Raymond Lemaire
Grimault-Kancel	Blanche Fréchet
Hiba Sahraoui	Jean Grimbert
Robin Sauron	Josiane Bassière
Manon	Jean Combe
Alphonsair-Vogel	

### Offre d'emploi

## La ville de Chevilly-Larue recrute

► **Auxiliaire de puériculture pour le service Petite enfance**

Envoyer CV et lettre de motivation à : Monsieur le Maire  
88, avenue du Général de Gaulle - 94669 Chevilly-Larue cedex  
Toutes ces annonces sont consultables en intégralité sur le site Internet  
de la ville : [www.ville-chevilly-larue.fr](http://www.ville-chevilly-larue.fr) dans la rubrique « Offres  
d'emploi ». Renseignements auprès de la direction des Ressources humaines  
(01 45 60 19 91).

## Changement d'antenne du Trésor Public pour les Chevillais

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, les administrés de Chevilly-Larue dépendent du Trésor Public de l'Hay-les-Roses (et non plus de celui de Villejuif comme c'était le cas jusqu'alors) concernant le paiement de leur impôt sur le revenu et de leur taxe d'habitation. Cependant, les administrés actuellement en contentieux dépendront du Trésor Public de Villejuif jusqu'à la clôture de ce dernier.

► **Trésor public de l'Hay-les-Roses : 12, rue Jardins (01 46 63 57 11)  
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 à 16 h**

### Emploi

## Opération jobs d'été

Le service municipal de la Jeunesse invite les jeunes à se rendre à la journée *Opération jobs d'été 94* organisée par le Réseau information jeunesse du Val-de-Marne le mercredi 8 avril. Ils y trouveront des offres d'emplois, des conseils et des ateliers pratiques (rédaction de CV et lettres de motivation, multimédia, relooking, ...). Venez avec votre CV.

► **Renseignements :**

- **Christelle au service municipal de la Jeunesse – 15, rue Henri Cretté (01 46 87 97 65)**
- **Réseau information jeunesse 94 : 01 48 98 12 67**



## Médecins de garde

**Amicale des médecins généralistes de Chevilly-Larue, Fresnes, L'Hay-les-Roses et Rungis (AMG 12).**

**Tél. : 01 46 63 72 17**

**Semaine : de 20 h à minuit. Week-end et jours fériés : de 8 à 20 h.**

**En dehors de ces horaires, contactez le 15 (en cas d'urgence seulement)**

## Objets trouvés

Les objets trouvés par les Agents de surveillance de la voie publique (ASVP), tels que les trousseaux de clefs ou les papiers d'identité, sont régulièrement rapportés à l'accueil de la Mairie ou au poste de police.

► **Maire de Chevilly-Larue : 88, avenue du Général de Gaulle (01 45 60 18 00)**  
► **Poste de police : 2, place Nelson Mandela (01 41 80 06 60)**

## Encombrants

# Prochaines collectes

Secteur 1 : 6 mai

Secteur 2 : 15 avril

Secteur 3 : 22 avril

▶ Si vous ne connaissez pas votre secteur, appelez le N° vert du service municipal de l'Environnement : 0 800 094 550 (appel gratuit à partir d'un poste fixe).

Le calendrier complet de l'année 2008 est disponible en téléchargement sur : [www.ville-chevilly-larue.fr](http://www.ville-chevilly-larue.fr) rubrique Environnement, chapitre Déchets

### Nouveau commerce

## Jean-François Louvais, beauté et coiffure

3, centre commercial la Croix du sud

▶ Ouvert du mardi au vendredi de 10 à 19h, le samedi de 9 à 19h et le dimanche de 10 à 13h

# Déclaration de changement de nom d'usage

La procédure de déclaration de changement de nom d'usage (démarche le plus souvent entreprise à la suite d'un mariage) est désormais simplifiée. Une seule déclaration, réalisable sur Internet, permet dorénavant d'informer simultanément de ce changement plusieurs organismes tels que l'assurance maladie, les allocations familiales ou le bureau du Service national.

▶ Pour effectuer cette démarche, rendez vous à l'adresse [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

## La prévention routière recherche des bénévoles



Le comité du Val-de-Marne de l'association de la prévention routière recherche des bénévoles pour participer à ses activités de sensibilisation aux dangers de la route auprès des jeunes et des moins jeunes ou pour ses travaux de bureau, d'organisation et d'arts graphiques. Toutes les compétences sont acceptées. Formation assurée.

▶ Renseignements au 01 55 12 19 30 ou sur [preventionroutiere94@orange.fr](mailto:preventionroutiere94@orange.fr)

## SOS Amitié recherche des bénévoles

L'association SOS Amitié Île-de-France lutte contre la solitude et le mal être par l'écoute téléphonique 24 h sur 24. Elle recherche des écoutants bénévoles pour ses sept lieux d'écoute en Île-de-France. Si vous pouvez consacrer quelques heures par semaine, le jour, le soir, la nuit ou le week-end, rejoignez ses équipes. Une formation est bien sûr assurée. Pour recevoir un dossier de candidature, merci d'adresser vos coordonnées à :

▶ SOS Amitié Île-de-France – BP 100 – 92105 Boulogne Billancourt Cedex ou [sos.amitie.idf@wanadoo.fr](mailto:sos.amitie.idf@wanadoo.fr)

## Permanences impôts

▶ Sans rendez-vous du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h15 au centre des impôts (4, rue Dispan à L'Haj-les-Roses - 01 49 08 88 00)

## Prendre rendez-vous avec une assistante sociale

▶ Prenez rendez-vous au 01 49 84 09 05 afin de rencontrer une assistante sociale qui reçoit à l'Espace commun des solidarités (3, rue du Béarn)

## Rencontrer la psychologue de la ville

▶ Téléphonez au 01 46 86 11 30. Les mardis de 17 à 20h et les mercredis de 15 à 20h pour obtenir un rendez-vous.

## Permanences du correspondant du parquet

▶ Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardis de chaque mois de 13 à 15h  
2 bis, rue du Berry (06 18 42 04 84)

## Un avocat à votre écoute

Deux avocats assurent sans rendez-vous des consultations gratuites pour les Chevillais en mairie

▶ Les 3 premiers samedis du mois de 9 à 10h, les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> samedis du mois de 9 à 11h

Aide à l'amélioration de l'habitat

## Codal-pact 94

▶ Permanences le premier jeudi de chaque mois en mairie, de 10 à 12h. Il est impératif de prendre rendez-vous en téléphonant au 01 45 17 93 43

Logement

## Permanences de la CNL

La Confédération nationale du logement est à la disposition des locataires ou des copropriétaires confrontés à des difficultés liées au logement : charges, sinistres, conflits entre propriétaires et locataires ou syndics... Sur rendez-vous aux dates ci-dessous ou rendez-vous personnalisé en cas d'urgence (01 43 91 11 11).

▶ Tous les mercredis de 16 à 18h  
Les 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> jeudis du mois de 16 à 18h  
27, avenue Lucien Français à Vitry-sur-Seine (derrière la mairie, escalier 2)

## Permanences de la Chambre syndicale des propriétaires et copropriétaires (CSPC)

Une équipe de juristes spécialisés et bénévoles de la chambre syndicale des propriétaires et copropriétaires de France (CSPC) vous reçoit pour vous renseigner, vous conseiller et vous aider à régler tous vos problèmes immobiliers et de copropriété.

▶ Tous les lundis de 10 à 12h30 sans rendez-vous  
145, rue de Paris à Charenton-le-Pont (rez-de-chaussée, au fond du jardin à droite). M° Liberté, bus 111 ou 180.  
01 58 88 08 08 - [cspcfrance@orange.fr](mailto:cspcfrance@orange.fr) - [www.cspc.asso.fr](http://www.cspc.asso.fr)

## Permanences de l'ARSS

L'Association des Résidents Sorbiers-Saussaie (ARSS) s'adresse aux locataires des Sorbiers-Saussaie (Icade ou Opac) qui rencontrent des problèmes de voisinage ou envers leur bailleur. Attention ! Nouveaux horaires :

▶ Permanences sans rendez-vous tous les lundis de 17h30 à 19h (sauf vacances scolaires) à la Maison pour tous - 23, rue du Béarn

## Permanences CNL Sorbiers-Saussaie OPAC et Icade

▶ Les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudis du mois, de 18 à 19h (sauf vacances scolaires) à la Maison pour tous - 23, rue du Béarn

